



**RETURN BIDS TO :  
RETOURNER LES  
SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - Indian Oil and Gas Canada  
(IOGC) / Réception des soumissions – Pétrole  
et gaz des Indiens du Canada (PGIC)  
Suite 100, 9911 Chiila Boulevard  
Tsuu T'ina, AB T2W 6H6**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

**Indian Oil and Gas Canada  
Suite 100, 9911 Chiila Boulevard  
Tsuu T'ina, AB T2W 6H6**

<b>Title – Sujet</b> Regulatory Development Project: Consulting Services / Projet d'élaboration réglementaire : Services d'experts conseils	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 40-14-0001	<b>Amendment No. – N° modif.</b> 001
<b>GETS Reference No. – N° de référence de SEAG</b> PW-14-00633290	
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b> <b>at – à 02 :00 PM</b> <b>on – le June 9, 2014</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Mountain Daylight Time (MDT) / Heure Avancée des Rocheuses (HAR)
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Inquiries to - Adresser toutes questions à:</b> Anton Kyrylyuk	
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> 403.292.5177	<b>FAX No. – N° de FAX</b> 403.292.5618
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction :</b> See Herein	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux presents**

<b>Delivery required - Livraison exigée</b>	<b>Delivered Offered – Livraison proposée</b>
<b>Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b> <b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**QUESTIONS ET RÉPONSES**

Le présent avis vise à répondre aux questions du soumissionnaire.

**QUESTION 1 :**

Nous avons examiné la DP n° 40-14-0001 et aimerions avoir une meilleure idée de la structure de travail. Il est apparent qu'il s'agit de services d'experts-conseils « au besoin », mais y a-t-il un calendrier prévu que nous pouvons fournir à nos candidats? Par exemple, doit-on s'attendre à ce que l'on fasse appel aux experts-conseils chaque semaine ou leurs services seront-ils requis pendant quelques semaines et ensuite non requis pendant quelques mois? Toute clarification serait grandement appréciée.

**RÉPONSE 1 :**

Une offre à commandes (OC) est une offre qu'un fournisseur fait au Canada et qui permet à ce dernier d'acheter des biens, des services ou une combinaison des deux, selon la demande, pendant une période déterminée, en ayant recours à un processus de commande subséquente qui incorpore les modalités ainsi que les prix de l'offre à commandes. Une offre à commandes n'est pas un contrat. Un contrat distinct intervient chaque fois qu'on passe une commande subséquente pour la fourniture de biens ou la prestation de services dans le cadre d'une offre à commandes.

En raison de la nature du travail, les détails précis sur les quantités prévues durant la période de l'offre à commandes ne sont pas connus d'avance. Le niveau de service requis sera déterminé au moment de l'attribution d'une commande subséquente.

*L'inclusion de données volumétriques dans le présent document ne représente pas un engagement du Canada que son utilisation future des services décrits aux présentes correspondra à ces données. Elles sont fournies à des fins d'information seulement.*

**Année Un (1<sup>re</sup> année à compter de l'attribution de la Convention)**

Expert principal en matière de droits de surface .....	<b>16-23 jours</b>
Expert principal en matière de redevances .....	<b>21-31 jours</b>
Expert principal en matière d'exploration sismique .....	<b>16-23 jours</b>

**Année Deux (2<sup>e</sup> année à compter de la date d'attribution de la Convention)**

Expert principal en matière de droits de surface .....	<b>5-8 jours</b>
Expert principal en matière de redevances .....	<b>42- 63 jours</b>
Expert principal en matière d'exploration sismique .....	<b>5-8 jours</b>

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### QUESTION 2 :

Annexe A; Critère côté 1.3 Project : Pour les trois sujets, on indique « Se situait dans les provinces de l'Alberta... la ressource ayant travaillé à l'élaboration de règlements, de politiques ou de directives pétrolières et gazières, ou dans le cadre d'autres travaux concernant le pétrole et le gaz ».

Question : Le projet devrait-il être lié à tout aspect de la mise en valeur du pétrole et du gaz dans tous les trois cas ou seulement les « droits de surface », l'« exploration » ou les « redevances » selon les trois domaines?

### RÉPONSE 2 :

Les critères cotés sous C1 sont organisés selon la catégorie de ressources. Chaque question sous la catégorie de ressources (droits de surface, redevances et exploration sismique) ne porte que sur le domaine indiqué.

### QUESTION 3 :

Annexe A; Critère coté 1.2.1 Projet :

Question : Quel titre répondra aux exigences dans le domaine des terres et des redevances? Ingénieur ou géologue professionnel répondra-t-il aux exigences pour le domaine de l'exploration?

### RÉPONSE 3 :

DROITS DE SURFACE – P.Land ou PSL

REDEVANCES – CMA, CGA, CA ou CPA

EXPLORATION SISMIQUE – Ingénieur ou géologue professionnel.

**TOUTES LES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES**